

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 décembre 2025

SPORTS - CENTRE RÉGIONAL D'EXCELLENCE SPORTIVE DE VOLLEY-BALL - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, LA VILLE DE NIORT, LA LIGUE DE NOUVELLE-AQUITAINE, LE LYCÉE DE LA VENISE VERTE ET LE VOLLEY-BALL PEXINOIS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET pouvoir à Claude BOISSON, Noémie FERREIRA pouvoir à Yvonne VACKER, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Nadia JAUZELON pouvoir à Philippe LEYSSENE, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Gérard LEFEVRE pouvoir à Dominique SIX, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florence VILLES, Michel PAILLEY pouvoir à François GUYON, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Johann SPITZ pouvoir à Sophia MARC, Mélina TACHE pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Cathy Corinne GIRARDIN, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

SPORTS - CENTRE RÉGIONAL D'EXCELLENCE SPORTIVE DE VOLLEY-BALL - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, LA VILLE DE NIORT, LA LIGUE DE NOUVELLE-AQUITAINE, LE LYCÉE DE LA VENISE VERTE ET LE VOLLEY-BALL PEXINOIS

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération C59-09-2024 du Conseil d'Agglomération du 30 septembre 2024 approuvant la convention de partenariat entre la CAN, la Ville de Niort, la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley-ball, l'association Volley-ball Pexinois et le Lycée de la Venise Verte pour le fonctionnement du Centre Régional d'Excellence Sportive (CRES) ;

En partenariat avec le Volley-ball Pexinois Niort, la Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de Volley-ball a mis en place un Centre Régional d'Excellence Sportive (CRES) ouvert aux jeunes du territoire.

Cette structure, agréée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), accueille des jeunes parallèlement scolarisés de la seconde à la terminale au sein du lycée de la Venise Verte pour leur permettre d'assouvir leur passion et d'atteindre le meilleur niveau sportif tout en réussissant leur scolarité.

Les modalités de fonctionnement sont définies par convention entre les différents partenaires que sont la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Ville de Niort, la Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de Volley-ball, le Volley-ball Pexinois Niort et le lycée de la Venise Verte.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération du Niortais met à disposition du CRES les installations sportives du complexe sportif de la Venise Verte pour les entraînements et les compétitions.

La convention arrivant à échéance au 31 décembre 2025, il est proposé de la proroger jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2026.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°1 en annexe ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant ainsi que tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué